

Maintien et actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné : Toute personne titulaire du certificat de SST, volontaire et désignée pour être maintenue comme SST dans l'entreprise/l'établissement

Pré-requis : Etre titulaire d'un certificat SST

Nombre de stagiaires : De 4 à 10 stagiaires maximum

Durée de la formation : 07 heures

Conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS.
Elle fait l'objet d'une déclaration et d'un enregistrement obligatoires sur l'outil national FORPREV.
Elle comporte une évaluation tout au long de la formation, et d'une certification finale

Modalités d'encadrement : La formation est dispensée par un organisme agréé par l'INRS.
Le formateur (sapeur-pompier) dispose d'une expérience du terrain, est à jour de ses MAC (maintien et actualisation des compétences du formateur SST)

Objectifs de la formation : A l'issue de ce stage, et en cas d'évaluation favorable, le participant sera maintenu dans son rôle de SST : afin d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et en matière de prévention, de mettre en application des compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Programme de la formation :

- Ouverture de la formation, présentation des objectifs
- Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et secours
- Actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail :
- Protéger
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter
- Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond plus mais elle respire
 - La victime de répond pas et ne respire pas
- Epreuves certificatives (mises en situations, questionnement)
-

Maintien et actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations et certification des stagiaires :

Les critères d'évaluation des candidats sont ceux définis par l'INRS

En cas de participation active et de réussite aux épreuves certificatives, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois, sera délivré au candidat

Moyens utilisés pour la formation :

Plan d'intervention INRS

Ordinateur portable

Vidéo projecteur

Paper board

Référentiels technique et pédagogique INRS

Support PowerPoint

Mannequins adulte, enfant, nourrisson

Kits hygiène

Mallette de maquillage

Accessoires pour mises en situations simulées

Défibrillateur de formation

Trousse de premiers secours

Une attestation de formation sera remise en fin de formation à tous les stagiaires

Remise d'un support de cours et d'un macaron SST

